



VENDREDI : LIGUE DE JOUR (LDJ) RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

L'usage du masculin est utilisé pour faciliter la lecture.

Règlements généraux, en bref !

La ligue du vendredi est récréative. Les membres sont responsables :

- d'arriver au moins dix minutes avant leur match pour permettre aux organisateurs de prendre les présences et de profiter de la période de réchauffement ;
- d'informer les organisateurs de leurs absences le plus rapidement possible.

Procédures pour les remplacements

Le joueur qui prévoit s'absenter :

- doit acheminer un courriel aux trois organisateurs (en précisant la date de son absence);
 - **idéalement**, au moins 72 heures à l'avance (avant le mardi matin);
 - **au plus tard**, le jeudi matin.
- recevra un accusé de réception qui confirmera que les organisateurs ont bien reçu son message d'absence.

Important : Si le joueur n'a pas reçu un accusé de réception ou si une urgence survenait et que le joueur devait s'absenter à la dernière minute, il doit joindre un des organisateurs par téléphone.

En cas d'annulation (pluie, terrains trop mouillés...)

Si on devait annuler les matchs, les joueurs recevront un courriel :

- le matin même, au plus tard une demi-heure avant le début des matchs (avant 8:30);
- ou au cours de la matinée, si la pluie débutait pendant la première période.

En l'absence de courriel, les joueurs doivent se présenter aux terrains.